

COMMUNIQUÉ

Marseille, 12 octobre 2021

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR ÉLIRE LES REPRÉSENTANTS DES ARTISANS

Les artisans n'ont plus que 2 jours pour élire leurs futurs représentants
à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA

Depuis le 1^{er} octobre, tout artisan ou conjoint collaborateur basé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'au moins 18 ans, inscrit ou mentionné au Répertoire des métiers au 14 avril 2021, est appelé à voter pour choisir ses futurs représentants à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA. Les votes seront clôturés ce jeudi 14 octobre à minuit : il ne reste donc plus que deux jours aux artisans pour faire entendre leur voix.



Après près de deux ans de crise économique et sanitaire et au moment où la relance du pays est un enjeu vital, ces élections (les deuxièmes depuis la régionalisation finalisée en 2015 pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur) revêtent une importance particulière pour confirmer la place de l'artisanat et faire l'écho des besoins des artisans auprès des instances représentatives du secteur. Il est essentiel que la mobilisation autour de cette élection soit forte : les artisans sont appelés à choisir ceux qui défendront et représenteront notre économie de proximité pour les 5 années à venir.

NOUVEAUTÉ 2021 : LE VOTE EN LIGNE POUR PLUS DE FACILITÉS À VOTER

En plus du traditionnel vote par correspondance, pour lequel les artisans ont reçu un matériel de vote par voie postale (listes et professions de foi), il est aussi possible de voter en ligne simplement, rapidement et de façon confidentielle via le site artisansvotons.fr. L'identifiant permettant de voter en ligne a ainsi été inclus dans le matériel de vote reçu par La Poste.

DEUX LISTES EN COMPÉTITION POUR REPRÉSENTER L'ARTISANAT RÉGIONAL

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, deux listes régionales, composées de 6 sections départementales, sont en lice : Yannick Mazette emmène "La Voix des artisans" (Union des Entreprises de Proximité - U2P) et Philippe Catinaud conduit "Fiers d'être artisans" (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises – CPME et Fédération Française du Bâtiment - FFB). La proclamation des résultats aura lieu à partir du 19 octobre (et

au plus tard le 22 octobre) à l'issue des opérations de dépouillement, les résultats étant consultables sur le site internet de la préfecture de région ainsi que sur le site internet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA. Le Président régional, lui, sera désigné par vote par les 96 élus qui composeront la future assemblée régionale (soit 16 élus par département) début novembre.

⇒ Pour en savoir-plus sur la composition des listes enregistrées, [cliquez ici](#).

UN RENDEZ-VOUS MAJEUR POUR L'ARTISANAT DE LA RÉGION

- *Mobilisée au quotidien, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les entreprises artisanales sur l'ensemble des enjeux et problématiques du secteur de l'artisanat : relance économique, numérisation des entreprises, transition écologique, promotion du savoir-faire des artisans, etc... La chambre consulaire forme également la prochaine génération d'artisans avec ses 105 formations du CAP au BAC + 5 dans ses 7 campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat, dont 6000 apprentis sortent diplômés chaque année.*
- *Dans la région, le secteur de l'artisanat représente 1/3 de l'économie marchande hors agriculture et 184 907 entreprises artisanales y ont été recensées au 1^{er} janvier 2021, un nombre en hausse de +36% depuis 2016. Par ailleurs, 40% des entreprises de la région employant de 1 à 9 salariés et 35% des entreprises employant de 10 à 19 salariés sont des entreprises artisanales.*
- *Plus d'informations sur l'artisanat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur [en cliquant ici](#).*

A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr



Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Claire HELFER +33(0)4 91 32 24 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr